

### Togo - 2019: Politique intérieure, affaires étrangères, le développement socio-économique

Kohnert, Dirk

Preprint / Preprint

Sammelwerksbeitrag / collection article

Zur Verfügung gestellt in Kooperation mit / provided in cooperation with:

GIGA German Institute of Global and Area Studies

#### Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Kohnert, D. (2020). Togo - 2019: Politique intérieure, affaires étrangères, le développement socio-économique. In V. Adetula, B. Kamski, A. Mehler, & H. Melber (Eds.), *Africa Yearbook. Vol. 16, Politics, economy and society South of the Sahara in 2019*. Leiden: Brill. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-66714-2>

#### Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-SA Lizenz (Namensnennung-Weitergabe unter gleichen Bedingungen) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier: <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.de>

#### Terms of use:

This document is made available under a CC BY-SA Licence (Attribution-ShareAlike). For more information see: <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0>

# Togo - 2019

## Politique intérieure, affaires étrangères, le développement socio-économique

*Dirk Kohnert*<sup>1</sup>



Déclaration du Mouvement de la Jeunesse Africaine sur la protestation au Togo<sup>2</sup>

**Abstract:** Controversial constitutional and institutional reforms voted in May in parliament opened the way for President Gnassingbé to stand for a fourth and fifth term (2020 and 2025) because the law does not apply retroactively. The first local elections since more than 30 years resulted in the victory of the ruling party. Grand expectations of the opposition which had hoped for a fundamental change at least at the grass-roots were again dashed. The human rights situation sharply deteriorated due to growing political and social tensions related to the prospects of the head of state running for a fourth term. Islamist terrorist violence spread from Mali to the northern frontier region of Togo. The autonomous deep-water port of Lomé developed as a growth pole and hub for the sub-region. China became the major partner beside the established partners the EU, France and Germany. The informal sector still dominated the economy. Economic freedom remained with the overall status 'mostly unfree'.

**Résumé:** Des réformes constitutionnelles et institutionnelles controversées votées en mai au Parlement ont ouvert la voie au président Gnassingbé pour se présenter aux quatrième et cinquième mandats (2020 et 2025) car la loi ne s'applique pas rétroactivement. Les premières élections locales depuis plus de 30 ans ont abouti à la victoire du parti au pouvoir. Les grandes attentes de l'opposition qui avait espéré un changement fondamental au moins à la base ont de nouveau été déçues. La situation des droits de l'homme s'est fortement détériorée en raison des tensions politiques et sociales croissantes, liées aux perspectives d'un quatrième mandat du chef de l'État. La violence terroriste islamiste s'est propagée du Mali à la région frontalière nord du Togo. Le port autonome en eau profonde de Lomé s'est développé comme un pôle de croissance et un hub pour la sous-région. La Chine est devenue le principal partenaire aux côtés des partenaires établis, l'UE, la France et l'Allemagne. Le secteur informel dominait toujours l'économie. La liberté économique est restée avec le statut global «pour la plupart non-libre».

**Mots-clés :** étude nationale, Togo, Afrique de l'Ouest, politique intérieure, affaires étrangères, développement socio-économique, études africaines, CEDEAO, UEMOA

**Jel-codes :** F35, N97, O17, O55, Z13

**DOI :** 10.13140/RG.2.2.15212.92806

<sup>1</sup> Expert associé à l'Institut des Affaires Africaines, Institut Allemand d'Études Mondiales et Régionales (GIGA-Hambourg).

<sup>2</sup> Twitter : @AfrikaYM | Instagram : [AfrikaYouthMovement](#) -#TogoDebout .

## Politique intérieure

La nouvelle année a commencé par un **remaniement du gouvernement** suite à la victoire du parti au pouvoir, l'Union pour la république ([UNIR](#)), [aux](#) élections législatives du 20 décembre dernier. Bien que le Premier ministre [Komi Sélom Klassou](#) ait proposé de démissionner parce que la victoire de son parti n'avait pas été aussi spectaculaire que prévu, le président [Faure Gnassingbé](#) l'a réinstallé le 4 janvier afin de former le nouveau gouvernement. Comme annoncé le 25. Janvier, Klassou n'a apporté que de légères modifications à son ancienne équipe. Sur les 23 ministres sélectionnés (quatre de moins que dans l'ancien gouvernement), 13 ont conservé leur portefeuille, notamment les plus importants sur le plan politique, à savoir Yark Damehane (sécurité), [Robert Dussey](#) (affaires étrangères) et [Gilbert Bawara](#) (fonction publique). Parmi les neuf personnes qui sont entrées au cabinet, la plus remarquable est Kodjo Adédzé qui est passé du puissant poste de commissaire général du fisc togolais à celui de ministre du commerce et de l'industrie auquel des compétences supplémentaires avaient été attribuées. Le nouveau cabinet comprenait cinq femmes, dont la plus remarquable était la nouvelle venue Mme Demba Tignokpa pour la planification et la coopération au développement. Le ministère le plus important, le ministre de la Défense, est resté avec le président Gnassingbé en personne pour repousser toute tentative de coup d'État. Apparemment, le cabinet était encore incomplet, car la direction de ministères importants, notamment celui de l'Agriculture, qui sera décisif pour la mise en œuvre de ce secteur-clé dans le [Plan national de développement](#) 2018-2022, restaient vacantes.

Le 23 janvier, la députée Mme Yawa Tségan de l'UNIR a été élue présidente de l'[Assemblée nationale](#). Elle a remplacé Dama Dramani (également de l'UNIR). Tségan avait tenu devant le puissant bureau de l'inspecteur national des impôts, et on disait qu'il était très proche du clan Gnassingbé. C'est la première fois dans l'histoire du parlement togolais qu'une femme est élue à la présidence du parlement. Peu avant, lors des [élections législatives du 20 décembre 2018](#) (boycotté par la coalition de l'opposition), 15 femmes au total (16,5%, toutes du parti au pouvoir) ont été élues à la 6ème législature, une petite réduction par rapport aux 17 femmes députées de la précédente législature.

Le 8 mai, la majorité de l'UNIR au Parlement a voté sur les propositions controversées du parti au pouvoir concernant les [réformes constitutionnelles et institutionnelles](#) qui autorisent un maximum de deux mandats présidentiels consécutifs de cinq ans. La proposition initiale de l'UNIR d'un mandat de sept ans, renouvelable une seule fois, avait été retirée après de vifs débats au sein de la classe politique dirigeante. Le vote de la nouvelle loi a été adopté avec 90 des 91 membres pour promulguer l'article 59 et 28 autres articles de la constitution togolaise. Les membres de l'[Assemblée nationale](#), ainsi que les mandats des sénateurs, étaient limités à trois fois six ans, et les membres de la [Cour constitutionnelle](#) à deux fois six ans. Pour le président Gnassingbé, qui est arrivé au pouvoir en 2005, et qui a été réélu deux fois en [2010](#) et [2015 lors d'élections non-démocratiques](#), cela signifie en fait qu'il pourrait se présenter pour un quatrième et un cinquième mandat ([2020](#) et [2025](#)) car la loi ne s'applique pas rétroactivement. Cette disposition ne pouvait être modifiée que par un référendum, qui en fait ouvrait déjà une brèche pour une prolongation à vie du régime Gnassingbé. Enfin, le titulaire se verrait garantir l'immunité à vie pour les actes accomplis pendant son mandat présidentiel. Selon la nouvelle loi, le président est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Bien que la coalition d'opposition C14 (initialement composée de 14 partis d'opposition) ait protesté par divers canaux diplomatiques (dont la [CEDEAO](#), l'[UE](#) et l'[UA](#)) ainsi que par de grandes manifestations anti-gouvernementales au cours de l'année passée, sa résistance contre

cette nouvelle usurpation du pouvoir politique a souffert de divisions internes croissantes. Cela s'était d'abord matérialisé par une diminution du soutien populaire. Les grandes manifestations anti-gouvernementales de 2018 avaient cédé la place à une manifestation plutôt faible dans les rues de Lomé, mobilisant nettement moins de personnes par exemple le 26 janvier. En outre, le parti d'opposition de loin le plus important, l'Alliance nationale [pour le changement](#) (ANC) de l'ancien chef de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, s'est effondré avec le C14 en raison de divergences irréconciliables sur sa tactique et sa direction. Elle était suivi par le Comité d'action pour le renouveau (CAR) de l'ancien Premier ministre, [Yawovi Agboyibo](#), et le nouveau parti d'opposition, le Parti national panafricain (PNP) du modernisateur [Tikpi Atchadam](#).

Cependant, il est clair que cette prise de pouvoir par le parti au pouvoir a été facilitée non seulement par une opposition faible et désorganisée, mais aussi, si nécessaire, par une répression militaire brutale de toute opposition dans l'intérêt du clan Gnassingbé, l'une des plus anciennes dynasties politiques d'Afrique. Ce dernier ne pouvait et ne voulait accepter aucune tentative de réduction de son pouvoir pendant cinq décennies. Ainsi, le Togo restera une dictature déguisée en régime autoritaire éclairé dans un avenir prévisible.

Les premières [élections locales](#) depuis plus de 30 ans ([1987](#)), tant attendues, ont finalement eu lieu le 30 juin. Il s'agissait d'une élection proportionnelle plurinomiale, utilisant la règle du plus grand reste, pour remplacer les "délégations spéciales" désignées par le président de la République, utilisée à jour. Les élus municipaux étaient considérés comme une étape importante par tous les partis politiques, enfin, mais non des moindres, car les élus locaux auraient le droit d'élire les deux tiers du futur Sénat. En fait, la nouvelle loi constitutionnelle prévoit dans son article 52 : « Le Sénat est composé de deux tiers (2/3) de personnalités élus par les représentants des collectivités territoriales; un tiers (1/3) de personnalités désignées par le président de la République ». Ainsi, la pratique courante dans la politique togolaise des anciens hommes politiques (tant les barons du pouvoir que leurs opposants historiques) consistant à s'offrir jusqu'à 12 ans de vie sénatoriale, y compris tous les avantages qui en découlent, a cessé d'exister. Afin d'empêcher les migrations transfrontalières pour des raisons politiques, les frontières terrestres du Togo avec les pays voisins, le Burkina Faso, le Ghana et le Bénin ont été fermées le jour des élections.

Jusqu'à présent, les municipalités n'ont bénéficié ni de véritables transferts de compétences ni de structures adéquates. Les élections locales ont pu garantir un transfert de pouvoir pour la première fois. Selon la nouvelle loi de **décentralisation de 2018**, il n'existe qu'un seul type de communes dans le pays qui est dirigé par des délégués élus localement qui constituent le Conseil municipal. C'est-à-dire que le conseil dispose d'une allocation budgétaire de l'État ainsi que d'autres ressources endogènes par le biais de la fiscalité locale. Grâce à ces fonds, les municipalités peuvent concevoir, programmer et mettre en œuvre des améliorations dans le domaine économique, culturel et social dans le cadre de leur compétence territoriale. Le 25 juin, quelques jours seulement avant les élections locales, prévues pour le 30 juin, la loi sur la décentralisation et les libertés locales a été modifiée par la modification de 33 articles au total et l'introduction de cinq nouveaux articles. En substance, le nouveau texte établit la limitation du mandat des élus locaux à 6 ans, renouvelable deux fois. En outre, il a stipulé que l'administration des pays sera réorganisée à deux niveaux de pouvoirs locaux, à savoir les municipalités et les régions. Ainsi, le niveau de la préfecture a été supprimé en tant qu'autorité locale, mais pas en tant que subdivision administrative.

Pour les 1 527 sièges des 117 municipalités du pays, plus de 11 000 candidats, répartis sur 643 listes, s'étaient inscrits pour participer. Enfin, un total de 570 listes de partis politiques et

d'indépendants et 114 municipalités ont été approuvés par la Cour suprême. Cinq municipalités, [Oti-Sud 1](#), [Bassar 4](#), [Wawa 1](#), [Zio 4](#) et [Avé 2](#), n'ont pas participé au scrutin pour des « raisons techniques ». Parmi les partis d'opposition, le PNP n'a pas participé, car son leader, [Tikpi Atchadam](#), a vécu depuis 2017 en exil par crainte de persécutions politiques. Il avait demandé en vain la libération des militants du PNP détenus, dont trois dirigeants emprisonnés à la suite de manifestations contre le gouvernement le 13 avril. Mais à l'exception du (PNP), tous les partis, qui avaient boycotté les élections législatives de décembre 2018, et n'avaient donc plus aucune représentation au Parlement, y ont participé. Ils espéraient ainsi établir une présence politique ferme au moins au niveau local. Pourtant, les vœux pieux de l'opposition qui avait espéré un changement fondamental au moins à la base ont de nouveau été complètement anéantis.

L'UNIR a obtenu 65 % des sièges de conseillers municipaux, soit 895 sur 1,490 sièges, selon les résultats provisoires, tels que proclamés par la Commission électorale nationale [CENI](#) le 5 juillet. Le chef de la coalition d'opposition C14, [Brigitte Adjmagbo Johnson](#), a contesté les résultats en raison des multiples rapports des observateurs électoraux des partis sur les fraudes, comme le bourrage des urnes et l'achat de conscience. Déjà avant les élections, l'opposition avait essayé en vain d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les fraudes présumées, par exemple concernant la révision des listes électorales du 16 au 19 Mai et la précipitation avec laquelle l'élection a été organisée qui a fait que plusieurs électeurs n'ont pas eu le temps de s'inscrire. Cependant, le "Groupe des 5" (G5),<sup>3</sup> composé des ambassades des délégations allemande, américaine, française et européenne, ainsi que de la coordination du système des Nations unies au Togo, est resté silencieux.

Comme prévue, la victoire de l'[UNIR](#) a été particulièrement importante dans les localités du nord, fief traditionnel du parti au pouvoir. L'ANC, la Coalition de l'opposition (C14), l'Union des forces de changement ([UFC](#)) et le Nouvel engagement togolais ([NET](#)) ont dû se contenter respectivement de 134, 131, 44 et 33 conseillers municipaux.

La CENI a également fait état d'une **participation** déplorablement **faible**. Seulement 52,5 % des 3,466,524 électeurs inscrits se sont rendus aux urnes, le taux de participation le plus faible depuis les [présidentielles de 2005](#) qui ont porté Faure Gnassingbé au pouvoir. La participation était particulièrement faible à Lomé où certains groupes d'opposition avaient appelé au boycott des élections et où le taux de participation aux bureaux de vote attribué à l'opposition était en moyenne inférieure à 25%. Apparemment, la population s'est lassée des lourdes procédures d'inscription et d'élection et/ou a développé un fatalisme croissant face aux tentatives répétées de l'UNIR de rester au pouvoir coûte que coûte. Selon la CENI, au total 2,435 observateurs électoraux nationaux et 37 observateurs électoraux internationaux ont suivi le processus électoral qui s'est apparemment déroulé dans le calme, sans incidents majeurs. Mais trois ONG critiques à l'égard du régime, l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), la Concertation de la société civile au Togo (CNSC-Togo) et la Commission épiscopale nationale justice et paix (CEJP) n'ont pas obtenu leur accréditation pour l'observation.

Les élections partielles du 15 août dans cinq autres municipalités ([Oti-Sud 1](#), [Bassar 4](#), [Wawa 1](#), [Zio 4](#) et [Avé 2](#)) ont également donné la majorité à l'UNIR, qui a obtenu 42 sièges sur 63. L'indépendant « Avé en marche » a obtenu 6 sièges, l'ANC 4 et la CAR 3.

---

<sup>3</sup>. À ne pas confondre avec le [G6 \(UE\)](#), un groupe des plus grands pays d'Europe occidentale, ni avec les cinq nations qui se sont réunies pour jouer un rôle actif dans l'ordre international en rapide évolution ("[Groupe des cinq](#)"), ni avec le [G5 Sahel](#), une alliance de cinq pays d'Afrique occidentale.

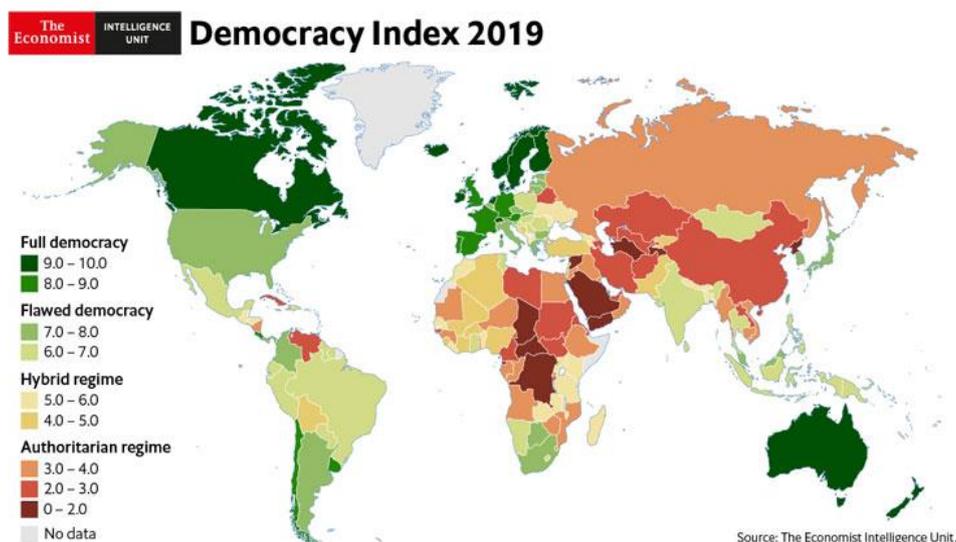
L'élection du maire de la commune d'Amou 2 (Amou-Oblo, dans la [préfecture d'Amou, Région des Plateaux](#)), le 13 Septembre, a apporté une nouvelle victoire de l'UNIR, lorsque le frère cadet du président, ancien chef de projet à la présidence et député de l'Assemblée nationale, Meyebine-esso Kwamé Gnassingbé, dit Mey Gnassingbé, a été élu à l'unanimité maire d'Amou 2 par les 11 conseillers municipaux.

Le 6 décembre, le gouvernement a fixé la **date des prochaines élections présidentielles au 22 février 2020**. Au cas où aucun candidat n'obtiendrait la majorité absolue, une deuxième tournée serait nécessaire. Formellement, le mandat de Faure Gnassingbé qui avait débuté le 4 mai 2015 se terminerait le 3 mai 2020. Ce serait le quatrième vote consécutif avec le titulaire Faure Gnassingbé en lice. La campagne électorale devait se dérouler du 6 au 20 février. Pour participer, les candidats devront verser une caution de F CFA 20 m (US\$ 33,000) chacun. Fin novembre, une douzaine d'hommes politiques avaient déjà annoncé leur candidature. Outre le président, qui avait été incité par les jeunes turcs et les cadres de l'UNIR à se présenter, cela concernait les dirigeants des principaux partis d'opposition, dont [Jean-Pierre Fabre](#), leader de l'ANC, et [Agbéyomé Kodjo](#), ancien premier ministre de feu Gnassingbé Eyadema, ainsi que des candidats indépendants. Une semaine auparavant, le président de la CENI, Tchambakou Ayassor, avait fixé la révision de la liste électorale au niveau national ainsi que le recensement des 212,538 citoyens togolais de la diaspora ayant le droit de vote du 29 novembre au 1er décembre 2019. Le vote de la diaspora avait été approuvé par le Parlement le 5 novembre dernier, pour la première fois dans l'histoire du pays.

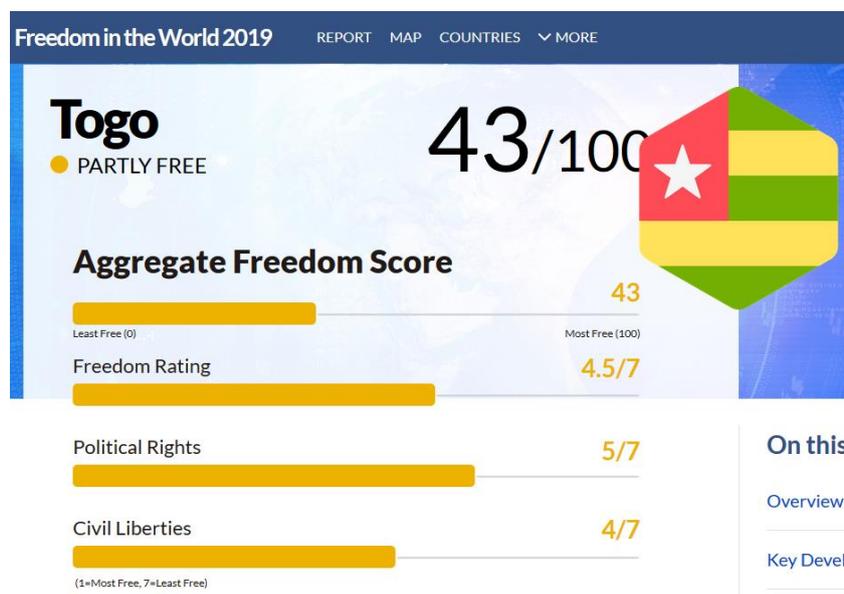
Cependant, le 13 novembre, le gouvernement a décidé que la **diaspora togolaise**, représentée par le Haut Conseil togolais nouvellement créé, organisé par le gouvernement à Lomé, ne peut voter que dans six pays sélectionnés : France, États-Unis, République démocratique du Congo (RDC), Gabon, Nigeria et Maroc. En outre, la mise en œuvre de la disposition garantit que pratiquement aucun électeur d'opposition n'osera s'inscrire pour voter à son ambassade. Les nombreux Togolais vivant en Allemagne, qui avaient développé une position particulièrement critique à l'égard du régime au pouvoir parce que la plupart d'entre eux avaient été persécutés politiquement par la dictature de Gnassingbé dans les années 1990, se sont vu refuser le droit de vote. Au cours des dernières décennies, des centaines de milliers de réfugiés togolais ont migré vers l'Europe en raison des persécutions politiques subies pendant la crise politique des années 1990 et 2005, notamment vers la France et l'Allemagne. Cependant, beaucoup d'entre eux ont dû revenir. Fin 2018, seuls 10,870 migrants du Togo vivaient encore en Allemagne. D'autre part, il y a eu également une immigration au Togo, principalement pour des raisons économiques. Le nombre de migrants au Togo s'élève à 276,844 (selon les derniers chiffres disponibles de 2015), la plupart d'entre eux venant des pays voisins, le Bénin, le Ghana et le Nigeria. Le 1er août, 117 travailleurs migrants ouest-africains, dont 43 Togolais, en route pour le [Gabon](#), ont été sauvés de leur zodiaque endommagé et rempli à ras bord de la ville côtière de [Kribi, au](#) sud du Cameroun. Au Gabon, il existe une communauté togolaise, relativement forte. Les deux pays ont été liés par l'intérêt commun de leur élite au pouvoir pour maintenir leurs dynasties autocratiques.

Comme d'habitude, les forces de sécurité seraient autorisées à voter 72 heures avant le scrutin général afin d'assurer la sécurité du processus de vote. Plusieurs partis d'opposition, ainsi que des OSC comme les évêques du Togo, ont demandé le 13 novembre la suspension du processus électoral et l'ouverture d'un dialogue sur leurs précédentes demandes répétées plusieurs fois en vain, à savoir, permettre une recomposition de la Cour constitutionnelle et de la CENI et la création d'une liste électorale fiable.

Le 28 novembre, le cabinet a adopté un décret visant à créer une force spéciale pour sécuriser l'élection présidentielle de 2020. Cette "**Force de sécurité pour les élections présidentielles de 2020**" (FOSEP) sera chargée de garantir la sécurité avant, pendant et après l'élection présidentielle et est placée sous la supervision de la CENI. Déjà, pour les élections législatives de décembre 2018, une unité de 8 000 personnes (FOSE-2018) avait assuré le processus électoral.



Selon l'[indice de démocratie 2019 de l'EIU](#), le Togo est toujours classé parmi les **régimes « autoritaires »**, mais parmi les pays qui ont connu des améliorations notables, avec un score global de 3,30, une 126e place au niveau mondial et une 28e place au niveau régional, derrière l'Éthiopie et avant le Niger. Le Ghana, voisin (6,63, 55, 5) et le Bénin se sont bien mieux classés (5,09, 97, 14). Dans le classement de [Freedom House 2019 Freedom in the World](#) (publié le 20 janvier 2020), le Togo a été classé (pour l'année 2018) comme « **partiellement libre** » et a obtenu les notes suivantes : droits politiques 5 sur 7, libertés civiles 4 sur 7 (1 = le plus libre, 7 = le moins libre) et une note globale de 43 (le moins libre : 0 - le plus libre : 100).



Dans le [rapport de l'ONU sur le bonheur dans le monde de 2019](#), le Togo est classé 139 (2016-2018) sur l'échelle des 156 pays évalués, derrière la Zambie et avant le Libéria ; le pays voisin du Ghana (98) et du Bénin (102) est à nouveau bien mieux classé.

**Afrobaromètre** a révélé que 85 % des Togolais sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour une limitation à deux mandats du mandat présidentiel. Toutefois, l'[enquête](#) était dépassée (2012), et il n'était pas clair si cet avis faisait également référence à une application rétroactive de la limite des deux mandats. 45 % des personnes interrogées ont estimé que les dirigeants politiques sont plus soucieux de faire progresser leurs propres ambitions. Par ailleurs, 43 % ont exprimé leur mécontentement à l'égard des services de santé dans leur pays et ont attribué au gouvernement de mauvaises notes pour ses performances dans ce secteur.

Selon le [rapport sur la gouvernance africaine pour 2019 de la Fondation Mo Ibrahim](#), le Togo est le seul pays où la qualité de l'éducation, qui mesure la qualité des établissements de base, secondaires et tertiaires, s'est améliorée au cours de la période 2014-2017 (de +8,3). Alors que les scores de **qualité de l'éducation** d'autres pays d'Afrique de l'Ouest comme le [Ghana](#), le [Liberia](#) et le [Niger se sont](#) détériorés de plus de -15,0 points au cours de la période 2014-2017, seul le Togo a montré une amélioration (+8,3). Il en va de même pour l'**absence de sous-alimentation**, le seul indicateur de la santé qui affiche un déclin moyen en Afrique depuis 2014, avec 26 pays qui enregistrent une détérioration. Les améliorations les plus importantes ont été apportées par le [Tchad](#) (+5,1), [Djibouti](#) (+3,4) et le Togo (+3,3). En ce qui concerne l'absence de **corruption** dans le secteur public, par exemple, ce dernier s'est amélioré de +2,4 points depuis 2014, l'[Égypte](#) (+20,0) affichant la plus forte progression, suivie du Togo (+19,4) et du [Bénin](#) (+16,8). Cependant, il ne faut pas oublier qu'ils ont tous un score inférieur à 50,0 sur 100,0. Aucun progrès n'a été réalisé en l'absence de **tensions transfrontalières**. La plupart des pays africains (46) n'ont pas vu leur score changer. Pourtant, une trajectoire négative est tirée principalement par cinq pays, le [Lesotho](#), la [RDC](#) (-50,0 chacun), le [Burundi](#), [Djibouti](#) et le Togo (-25,0 chacun). Alors que la situation des **femmes** s'est améliorée chaque année depuis 2014, elle s'est détériorée dans 19 pays, avec une détérioration particulièrement prononcée d'une année sur l'autre pour la [Guinée-Bissau](#) et le Togo. Il en va de même pour l'accès à la **justice**. Alors que 30 pays ont amélioré leur score depuis 2014, il s'est détérioré dans 24 autres, dont la [Namibie](#) (-12,4), le Togo (-12,0) et les [Comores](#) (-10,8) qui ont observé la plus forte baisse.

Selon un rapport d'[Amnesty International](#) sur la **situation des droits de l'homme au Togo** qui sera présenté à la [commission des droits de l'homme des Nations unies](#) du 2 au 27 Mars 2020, la situation des droits de l'homme au Togo s'est fortement détériorée en raison des tensions politiques et sociales croissantes, liées aux perspectives de candidature du chef de l'État pour un quatrième mandat et aux réformes constitutionnelles contestées de 2019. Des plus, les lois ont été révisées pour réduire encore plus la dissidence pacifique. Ainsi, Lomé n'a pas réussi à réviser son code de procédure pénale pour y intégrer des normes de procès équitable et des garanties juridiques contre la torture et autres mauvais traitements. Enfin et surtout, le gouvernement a adopté des lois qui ne répondent pas aux normes internationales en matière de droits de l'homme, notamment la loi de 2019 sur la sécurité nationale, la loi de 2019 sur les assemblées et la loi de 2018 sur la cybersécurité. En tout cas, la révision constitutionnelle de 2019 a permis au président de la Commission nationale des droits de l'homme de saisir la Cour constitutionnelle pour apprécier la constitutionnalité des lois votées par le Parlement (article 104).

Le **harcèlement des journalistes et des médias** s'est poursuivi. Le 19 janvier, le tribunal pénal de Lomé a condamné la militante Folly Satchivi du CSO « *En aucun cas* » à 36 mois de

prison, avec 12 mois de *sursis*, pour « rébellion », « apologie de crimes et délits » et « troubles publics aggravés ». Il avait été arrêté le 22 août 2018 alors qu'il tentait de tenir une conférence de presse sur la répression des manifestations. Le 10 octobre 2019, la Cour d'appel a réduit sa peine à 28 mois de prison, avec six mois de sursis. Il a été libéré le 16 octobre à la suite d'une grâce présidentielle. Le 13 avril, le Parti national panafricain (PNP) de [Tipki Atchadam](#) a organisé des manifestations dans tout le pays pour demander des réformes constitutionnelles. Ces manifestations ont été interdites par le ministère de l'Administration territoriale, sauf à Lomé, [Afagnan](#) et [Sokodé](#), au motif qu'elles « porteraient atteinte à l'ordre public ». Ils ont été dispersés par les forces de sécurité à l'aide de gaz lacrymogènes et de matraques. Des dizaines de manifestants et de passants ont été blessés. Au moins un homme est mort lors des manifestations dans la ville de [Bafilo](#), dans le nord du pays. Au moins 30 personnes ont été arrêtées lors des manifestations du 13 avril et 19 ont été condamnées à 24 mois de prison, avec des peines avec sursis allant de 12 à 24 mois, pour trouble public aggravé. Suite aux manifestations, au moins trois dirigeants du PNP ont également été arrêtés, dont le trésorier du PNP, Sébabé Guéffé Nouridine, le secrétaire permanent Kéziré Azizou et le conseiller spécial Ouro-Djikpa Tchaticpi. Nouridine et Azizou ont été accusés de rébellion, d'agression, et de ne pas avoir respecté l'interdiction et les restrictions sur les itinéraires de protestation. Le 7 mai, ils ont été condamnés à 24 mois de prison, avec des peines avec sursis de 12 à 24 mois, respectivement. Tchaticpi a été libéré sous caution le 10 août.

Le 25 mars, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a retiré la licence du journal *La Nouvelle* parce qu'il publiait des « informations non vérifiées », incitait à la haine ethnique et religieuse, et abusait de la vie privée des citoyens. Le 15 octobre, deux militantes pro-démocratie du OSC *Tournons la page Niger* (TLP) et TLP Côte d'Ivoire se sont vus refuser l'accès au Togo.

En Août, le parlement a adopté une loi sur la sécurité nationale qui a permis au ministre de l'administration territoriale, dans certains cas même aux autorités locales, d'ordonner des arrestations à domicile, des contrôles d'identité et des interpellations jusqu'à 24 heures. En outre, ils avaient le droit d'expulser des ressortissants étrangers, d'interdire des rassemblements, de suspendre des associations et de fermer des établissements, y compris des lieux de culte, des hôtels et « d'autres lieux de réunion ». La loi a également permis au ministre de l'administration territoriale d'ordonner la suppression ou le blocage de l'accès aux contenus en ligne sur Internet et de fermer les communications en ligne.

Le 2 septembre, le Haut Commissariat pour la Réconciliation et le Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a déboursé près de 7 milliards de francs CFA (10,68 millions d'euros) pour indemniser 7 660 victimes de la violence politique instiguée par les services de sécurité au cours des dernières décennies. Le HCRRUN a été installé en 2015 sur recommandation de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR).

Les 12 **prisons** du Togo restent surpeuplées. La Ligue des droits de l'Homme (LTDH) a mis en cause la lenteur des procédures judiciaires, les arrestations arbitraires ainsi que la détention de petits délinquants sans possibilité de libération sous caution parmi les facteurs d'encombrement des prisons. Selon un recensement officiel, en décembre, 5 352 personnes étaient détenues (3,2 % de femmes détenues) malgré une capacité totale de 2 881 prisonniers seulement. 62 % de tous les prisonniers étaient encore en attente de jugement, la moitié d'entre eux n'avaient même pas été inculpés. À la prison civile de Lomé, les détenus devaient souvent payer 16 000 F CFA (25 €) ou plus pour avoir un endroit où dormir, s'ils en avaient les moyens, ou bien, ils seraient obligés de passer la nuit assis entre les jambes l'un de l'autre à cause du surpeuplement. Les détenus n'avaient souvent pas accès à des soins médicaux

adéquats, ne recevaient qu'un seul repas par jour et n'avaient pas accès à un avocat. Au moins 267 prisonniers sont morts en détention entre 2012 et 2019, la plupart de maladies évitables ou curables, dont le paludisme et les infections intestinales.

Les conditions de détention intolérables ont provoqué une **vague de tentatives d'éruption de prisons**. Le 3 juin, il y a eu une mutinerie ou une tentative d'évasion à la prison de Tsévié. Selon la CNDH, les agents de sécurité ont compté une douzaine de blessés, dont 7 ont dû être évacués vers l'hôpital. Quelques jours seulement après, la même chose s'est produite à la prison de Vogan (située à 57 kilomètres au nord-est de Lomé). Trois mois auparavant, le 18 mars, une trentaine de prisonniers de la prison civile de Dapaong (à la frontière nord vers Burkina Faso) avaient également tenté de s'évader. 12 ont pu être appréhendés alors que 18 étaient en fuite.

**Le travail des enfants** existe toujours au Togo. Le Rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines d'esclavage a révélé le 7 juin à Dakar qu'environ 50 000 personnes étaient traitées comme des esclaves parmi les 7,4 millions d'habitants du pays. Ainsi, le Togo se classe 45e sur 167 pays dans l'indice de **l'esclavage moderne**. De nombreux enfants ont été contraints à la servitude domestique ou aux travaux forcés, poussés par la pauvreté et la tradition culturelle du "*confiage*" qui consiste à envoyer un enfant chez un parent ou un ami pour qu'il aille à l'école dans une ville plus importante. Cela pourrait exposer les enfants au risque d'être exploités par la traite interne des êtres humains. Les parents sont souvent complices de la traite des enfants, et de nombreux chefs et dirigeants traditionnels ne découragent pas cette pratique. Au contraire, les garçons, appelés *talibés*, sont envoyés dans des écoles coraniques pour y être éduqués et sont ensuite forcés par leurs professeurs à mendier dans les rues.

En outre, la **migration transnationale d'enfants** à la recherche de travail ou pour des raisons culturelles est courante non seulement au Togo, mais dans toute l'Afrique de l'Ouest. Un projet de [Terre des Hommes a](#) enregistré environ 7 millions d'enfants migrants (novembre 2018) dans le corridor [Côte d'Ivoire](#), [Ghana](#), Togo, [Bénin](#) et [Nigeria](#), dont environ 1 m d'enfants du Togo. En avril, Interpol a sauvé 157 enfants esclaves des pays voisins, le Bénin et le Nigeria.

En avril, des rapports alarmants, basés sur des renseignements burkinabés, ont fait état de **djihadistes** traqués dans l'est du [Burkina Faso pour s'être](#) réfugiés dans le nord du Togo, au Bénin et au Ghana. L'ONU a rapporté le 19 février que plus de 100 000 réfugiés avaient été déplacés à l'intérieur du pays par les combats entre factions, dont 60 000 après une recrudescence des combats en janvier. La **violence terroriste islamiste s'est** répandue au Mali ces dernières années, où elle a fait des milliers de morts et déplacé des centaines de milliers de personnes. En fait, elle sévissait dans toute la région du Sahel depuis des décennies, alimentée par les griefs locaux entre les paysans résidents et les bergers peuls militants. Les milices ethniques se sont associées aux djihadistes pour exploiter les tensions communautaires. Il s'agissait de groupes d'hommes armés à moto, dont des mineurs en possession de grosses sommes d'argent. La plupart des terroristes traqués en avril dans la région frontalière du Ghana, du Togo et du Bénin ont été renvoyés au Burkina Faso. Cependant, en mai, un guide touristique béninois avait été tué lors de l'enlèvement de deux touristes français dans le [parc national de la Pendjari](#), près de la frontière du Burkina. Les djihadistes ont également tendu une embuscade à un véhicule qui traversait la frontière du Togo et ont assassiné un missionnaire catholique espagnol. Ces derniers temps, les communautés chrétiennes des deux côtés de la frontière ont fait l'objet d'attaques croissantes de la part de terroristes islamistes qui demandaient aux communautés de se convertir à l'islam.

Ces incidents ont montré que les djihadistes étaient toujours omniprésents dans la région. L'organisation sahélo-saharienne Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) fondée en 1998, rejointe par le Togo en 2002, s'est réunie le 13 avril à N'Djamena, la capitale tchadienne, pour tenir son premier sommet depuis 2013. Le sommet s'est concentré sur les défis croissants en matière de sécurité, notamment le terrorisme islamiste et le trafic de drogue, ainsi que sur les risques de sécurité liés à la porosité des frontières et à la présence inadéquate de la sécurité dans les régions éloignées. En juillet, un nouveau contingent mixte de 140 forces de sécurité togolaises a été déployé au Mali dans le cadre de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies au Mali ([MINUSMA](#)). Peu avant, jusqu'au 20 juin, les forces conjointes d'Égypte et du Togo ont organisé un exercice anti-terroriste à la [base militaire](#) égyptienne [Mohamed Naguib](#), la plus grande base militaire du Moyen-Orient, construite en 2017 et située près de la ville portuaire d'[Alexandrie](#). C'était le deuxième exercice des pays du Sahel organisé par l'Égypte ; le précédent avait été rejoint par le [Soudan, le](#) Nigeria et le Burkina Faso. Le 14 septembre, la CEDEAO a annoncé lors de son sommet de [Ouagadougou](#) un plan d'un milliard de dollars US pour lutter contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest au cours de la période 2020-24.

Le président de l'[Union musulmane togolaise](#) (UMT), El Hadji Inoussa Bouraïma, a appelé ses coreligionnaires à se dresser contre toutes les formes de terrorisme lors de la célébration de l'[Aïd al-Fitr](#). Plus tard, le 21 novembre, une vaste opération conjointe de sécurité commune au cadre de la lutte contre le **terrorisme** et la criminalité transfrontalière, appelée « Koudanlgou III », a conduit à l'arrestation de 427 suspects à la frontière togo-ghanéenne dans cinq régions du nord du Ghana et dans la région des Savanes au Togo, dont 333 Ghanéens et 94 autres nationalités. Alors que les Ghanéens ont été jugés devant les tribunaux ghanéens, les 25 étrangers du Burkina-Faso, 2 du Bénin, 6 de la Côte d'Ivoire, 9 Nigériens et 3 Togolais ont été traduits devant le tribunal et rapatriés dans leurs pays respectifs. Au total, 3 000 soldats, dont 1 800 du Ghana et 1 200 du Togo, ont participé à cet exercice.

## Affaires étrangères

La [zone de libre-échange continentale africaine](#) (ZLECA, ZLEC ou Zlecaf, AfCFTA, en anglais) qui avait également été signée par le Togo en mars 2018 a été ratifiée le 9 janvier 2019 et déposée le 2 avril. Il s'agit d'un élément clé de l'ambitieux [Agenda 2063 de l'UA](#), qui a été annoncé comme un jalon pour l'intégration régionale et l'unité continentale, menant finalement à une future Communauté Économique Africaine (AEC). Cette dernière serait la dernière de six étapes successives qui impliquent une coopération sectorielle, le renforcement des [Communautés Économiques Régionales](#) (CER) et enfin une union douanière continentale, un marché commun et une union monétaire et économique. Le 30 mai, l'accord de libre-échange africain, qui avait été signé à ce jour par 52 des 55 États membre de l'Union africaine (UA), est entré en vigueur légalement, avant le lancement prévu d'un marché unique continental le 7 juillet. En décembre, on comptait 28 pays ayant ratifié la Convention et 54 pays l'ayant signée. La ZLECA a reçu un soutien financier international, par exemple de l'UE (50 millions d'euros pour 2018-20), pour faciliter sa mise en œuvre.

Pourtant, il existe encore de sérieux facteurs limitant l'intégration régionale, comme le faible développement des infrastructures, l'importance du secteur informel, les règles d'origine contestées et d'autres obstacles non-tarifaires au commerce. Enfin et surtout, le manque de volonté politique de céder la souveraineté, l'absence de sentiment d'identité régionale, de confiance et d'intérêts communs entraveront la mise en œuvre, car ils avaient déjà été identifiés auparavant comme des causes majeures de la mauvaise performance des institutions

régionales. La ZLECA n'est en fin de compte que ce que les États membres individuels souhaitent qu'ils soient. La résurgence répétée du panafricanisme depuis les premiers jours des indépendances africaines dans les années 1960, et l'appel à la Renaissance Africaine dans les années 1990, ont été contrés par de nouvelles vagues de nationalisme entravant une intégration régionale efficace. En bref, la zone de libre-échange d'Afrique est basée sur des visions de haut vol, étant donné les progrès ambigus de l'intégration régionale depuis l'essor des CER africaines dans les années 1970 et l'engagement variable des gouvernements à la soutenir. Bien qu'ils se caractérisent par des objectifs ambitieux, leur bilan de mise en œuvre est lamentablement mauvais.

En outre, l'éthique de l'intégration en Afrique concernait principalement un processus d'intégration régionale et continentale mené par une élite. C'est-à-dire qu'il s'agit d'une politique d'intégration discrète, poussée par les gouvernements et les groupes de pression de fond des principaux acteurs économiques. À cet égard, l'éthique de l'intégration africaine ressemble à celle de « *l'intégration furtive* » européenne (une expression inventée par Bellamy & Warleigh, 1998). En d'autres termes, au cours de la première phase d'intégration, le grand public a été largement traité comme passif et acquiescent. Cependant, les institutions et les forums d'intégration et de résolution des conflits nouvellement créés ont également permis un changement continu et progressif de la loyauté des élites nationales envers les nouveaux centres de décision supranationaux (régionaux et continentaux) et ont ainsi créé des arènes transnationales supplémentaires de jeu de pouvoir ayant des répercussions au niveau national et intranational. Les lignes directrices pour un leadership éthique en Afrique devraient respecter les points communs et les différences interculturelles de la multitude « d'éthiques brassées dans le pot africain » (Eisenbeiß & Brodbeck, 2014).

Après le premier axe du plan national de développement du Togo (2018-2020, PND) et pour faire du pays une plate-forme logistique dans le [Golfe de Guinée ainsi qu'un](#) centre d'affaires de premier ordre en Afrique de l'Ouest, Lomé a confirmé le 15 mai l'adhésion du pays à la [convention internationale de transport maritime](#) qu'il avait déjà signée à Londres le 9 avril 1965. La convention vise à simplifier les procédures administratives liées à l'arrivée, au séjour et au départ des navires, dans le cadre de voyages internationaux et à amener davantage de partenaires étrangers à mettre en œuvre son PND. Elle a ainsi profité non seulement de son excellente situation géographique stratégique, mais aussi de son port en eau profonde de Lomé, avec 16,60 mètres le seul port en eau profonde de la côte ouest africaine pouvant accueillir des navires de 3<sup>ème</sup> génération. Dans le même ordre d'idées, elle a ratifié le protocole de 1988 sur les lignes de charge relatif à la convention internationale sur les lignes de charge de 1966, afin d'assurer la sécurité des navires, en évitant les surcharges, et de renforcer le commerce et la sécurité maritime.

Ces dernières années, le [port autonome de Lomé](#) avait déjà dépassé [Lagos en](#) tant que premier port d'Afrique de l'Ouest. Grâce à la modernisation du port et à la politique de mise en service du terminal à conteneurs de Lomé (LCT) à [Bolloré Africa Logistics](#)<sup>4</sup> qui traite environ 75 % des conteneurs expédiés, le port de Lomé a triplé sa capacité de 311 500 conteneurs de vingt pieds (EVP) en 2013 à 1,1 m en 2017. Le port du Togo dessert également les pays voisins

---

<sup>4</sup> Le 19 Juillet, le magazine français "Le Point" a révélé l'issue du procès contre Bolloré devant la Cour d'appel de Paris. Ce dernier a reconnu la prescription des faits de « corruption » et de « faux et usage de faux » en Guinée, faits pour lesquels Bolloré et son groupe ont été poursuivis. Par ailleurs, le milliardaire français reste accusé d'abus de confiance dans cette même affaire guinéenne, et pour la deuxième partie de l'enquête qui concerne des accusations similaires dans l'affaire togolaise. Le 24 Avril 2018, Vincent Bolloré avait été placé en garde à vue à Nanterre, pour répondre aux accusations de « corruption d'un agent public étranger » (dont le chef de l'État togolais), et pour déterminer si le groupe Bolloré utilisait ses activités de conseil politique, via sa filiale Havas, pour gérer les ports de Lomé au Togo et de Conakry en Guinée.

enclavés que sont le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Selon les services d'information maritime néerlandais [Dynamar](#), le fret conteneurisé ouest-africain devrait augmenter de 5 % par an pour atteindre 4,3 millions d'EVP d'ici 2021. Le port nigérian d'Apapa à Lagos (1 m EVP), en revanche, a perdu au cours des cinq dernières années environ 30 % de son trafic de conteneurs en raison de la congestion chronique, de la mauvaise qualité des services et de l'insécurité croissante. Le port ghanéen de Tema, longtemps le deuxième derrière Lagos, est tombé en troisième position avec 956 400 TEU, avant Abidjan (663 600 TEU).

Toutefois, le port de Cotonou, au Bénin voisin, qui est également un concurrent de longue date du port de Lomé, a acquis un avantage concurrentiel lorsque le Bénin et le Niger ont signé le 23 Janvier un accord bilatéral pour la construction d'un nouvel oléoduc de 2 à 4 milliards de dollars sur 2 000 km entre les deux pays afin d'exporter le pétrole brut du Niger provenant des [champs pétrolifères d'Agadem](#). Ainsi, la production actuelle des pays, qui est d'environ 20 000 b/j, devrait passer à 110 000 b/j d'ici 2021 et peut-être 200 000 b/j à long terme. Le Bénin bénéficierait des frais de transit. L'oléoduc, qui a été salué comme un modèle de coopération Sud-Sud, sera géré par la China National Petroleum Corporation (CNPC), qui extrait le pétrole dès 2011, avec la participation des gouvernements des deux pays concernés. La construction est soumise à des études d'impact environnemental préalables. Le projet compétitif d'un pipeline alternatif à travers le Tchad et le Cameroun avait été abandonné en raison de l'instabilité politique du Tchad, de la menace terroriste croissante, de la capacité limitée et d'autres problèmes techniques et financiers.

En raison de la menace croissante de La piraterie, du trafic de drogue et de la pêche illégale dans le Golfe de Guinée, l'UE, poussée par Paris et Londres qui avaient depuis longtemps intérêt à protéger le trafic maritime international vers leurs anciennes colonies dans le Golfe, a promis le cofinancement de la sécurité maritime régionale à hauteur de 155 millions d'euros (173 millions de dollars US) lors de la réunion des acteurs maritimes de la CEDEAO dans la capitale nigériane, Abuja, le 8 mai. Selon le Bureau maritime international, le golfe de Guinée reste la région la plus dangereuse pour les marins internationaux en raison de la piraterie. Ceci a été confirmé par la CEDEAO qui a déclaré que ses États membres perdent 2 milliards de dollars par an à cause de la pêche illégale et d'autres formes de vol de ressources, comme le vol de pétrole par des groupes militants, tels que le [Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger au Nigeria](#), le commerce illégal de bois durs tropicaux, etc. au large des côtes du Golfe. L'action de l'UE a été complétée par le programme de sensibilisation au domaine maritime de l'OTAN initiative « Sensibilisation au domaine maritime pour le commerce - Golfe de Guinée » (MDAT-GoG) qui fournit un service d'experts militaires et des conseils sur les modes d'exploitation des navires ainsi que sur les risques pour la sécurité dans le Golfe de Guinée, et ce 24 heures sur 24. Le 4 novembre, un grand pétrolier, « [Elka Aristotle](#) » (94 143 tonnes de port en lourd) battant pavillon grec, a été attaqué à environ 18 km du port togolais de Lomé par des pirates armés qui ont pris quatre membres d'équipage en otage et en ont blessé un.

#### *CEDEAO - Voisins d'Afrique de l'Ouest*

Le Togo et le Burkina Faso ont signé 14 accords de coopération le 8 octobre, dont un sur la coopération militaire transfrontalière, lors d'une réunion de la 3<sup>ème</sup> session de la Grande Commission mixte de coopération entre les deux pays à Lomé. Le 10 octobre, le gouvernement togolais a adopté un projet de loi visant à ratifier la convention de l'UA sur la cybersécurité qui avait été adoptée le 27 juin 2014 à Malabo, en Guinée équatoriale.

Le 20 août, le président nigérian [Muhammadu Buhari](#) a de façon inattendue fermé les frontières du Nigeria et a suspendu les importations et les exportations à travers toutes les frontières terrestres du pays. Son objectif premier était de mettre un terme au commerce informel et à la contrebande effrénés en provenance du Togo et du Bénin à travers les frontières poreuses. Peu avant, le 24 juin, le gouvernement nigérian avait déjà averti le Ghana et le Togo de cesser de s'en prendre aux commerçants nigériens dans leur pays qui avaient été maltraités en raison d'accusations de concurrence déloyale et d'infractions à la loi. La « fermeture partielle » (l'exportation maritime, par exemple de pétrole brut, a été exclue) a été considérée comme signal d'avertissement concernant l'optimisme de l'accord ZLECA. Elle était également incompatible avec l'engagement, pris par le Nigeria depuis 1975, de garantir le libre-échange au sein de la CEDEAO. Pourtant, pour le gouvernement d'[Abuja](#), la fermeture des frontières et l'introduction de droits de protection ont également servi les intérêts des producteurs agricoles et des industries (agro) naissantes du Nigeria, ainsi que les intérêts des consommateurs nigériens. La fermeture, qui n'a pas eu de calendrier pour la réouverture des frontières, a non seulement eu des effets dévastateurs sur les pays voisins, le Bénin et le Togo, principaux exportateurs de denrées alimentaires vers le Nigeria, mais elle a également fait grimper les prix des denrées de base comme le riz sur les marchés du Nigeria. Cela a été particulièrement difficile pour les producteurs de tomates du Togo et leurs clients nigériens, car les tomates pourrissaient pendant le transport à la frontière. Ce n'était pas la première fois que les frontières du Nigeria avec le Bénin (y compris le commerce transfrontalier du Togo et du Ghana), le Niger, le Tchad et le Cameroun étaient fermées. En avril 1984, le gouvernement les avait déjà fermées pour lutter contre le marché de la monnaie noire afin de protéger la monnaie du pays en difficulté, le [naira](#). Un an plus tard seulement, en mai 1985, les frontières ont été rouvertes, principalement pour expulser 700 000 immigrants clandestins, pour la plupart originaires du Ghana, qui avaient été attirés au Nigeria en partie par le [boom pétrolier des années 1970](#). Mais en 1985, alors que le pays souffrait de graves problèmes économiques et d'un taux de criminalité croissant, attribué en grande partie aux immigrants, ceux-ci ont été chassés.

**La Chine** est l'un des principaux partenaires d'exportation du Togo (15,4 % des exportations totales) aux côtés du [Burkina Faso](#) (16,6 %) <sup>5</sup>. Le port de Lomé avait été envisagé comme une plaque tournante de la nouvelle route de la soie, l'initiative chinoise « [la Ceinture et la Route](#) » en Afrique de l'Ouest et au-delà. Les relations traditionnellement étroites entre la [Chine](#) et le Togo ont été renforcées lorsqu'un groupe togolais de suivi du dernier [Forum sur la coopération sino-africaine](#) (FOCAC, 2018) s'est rendu à Pékin le 26 juin, afin de suivre les partenariats et les investissements potentiels. Le siège de la China Road and Bridge Corporation présentait un intérêt particulier, car ce groupe de construction avait tenu à s'occuper du projet de corridor de transport du Togo qui s'inscrivait dans le plan de développement national du pays. Elle est axée sur la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer à grand gabarit d'environ 760 km, combinée à la modernisation des infrastructures routières et de télécommunications, qui s'étend du port de Lomé au poste-frontière nord de [Cinkasse](#), aux frontières du Burkina Faso et du Ghana. Il se trouve à environ 38 km de Dapaong et est censé être l'emplacement d'un « [port sec](#) ». La seule voie ferrée existante, mais obsolète, se termine à [Blitta](#), à quelque 400 km au sud de Cinkasse. Elle a

---

<sup>5</sup> Selon les derniers chiffres disponibles, les importations du Togo en provenance de Chine s'élevaient à 492,38 millions de dollars US (2016) et 317,06 millions de dollars US (2017), principalement des importations agricoles. Ses exportations à 105,33 millions de dollars US (2016), 73,18 millions de dollars US (2017) et 145,76 millions de dollars US (2018), principalement des noix de palme, des céréales et de l'ananas (commerce extérieur, tous produits, ITC Trade-Map, 2020). - Les importations du Togo en provenance du Burkina Faso se sont élevées à 4,09 millions de dollars US (2016) et 7,38 millions de dollars US (2017); ses exportations à 116,46 millions de dollars US (2016), 122,21 millions de dollars US (2017) et 129,88 millions de dollars US (2018), ces dernières étant principalement constituées de phosphate, de clinker et de ciment.

cessé ses activités au milieu de l'année 1990. La nouvelle ligne ferroviaire complétera la ligne principale [Tema - Ouagadougou au Ghana](#) voisin, à laquelle elle constituera en fait une alternative moderne et plus performante, reliant les ports maritimes de la Baie du [Bénin](#) à l'arrière-pays. Le partenaire chinois de longue date a également construit de grandes infrastructures routières telles que les contournements de [Lomé](#) et d'[Alédjo ainsi que](#) le projet routier Lomé-Vogan-Anfoin de 60 km et a réhabilité le pont Amakpapé sur le fleuve [Haho dans la région du Plateau](#), à environ 75 km au nord de Lomé sur la route nationale n°1, qui s'est effondrée lors des inondations de 2008, un goulet d'étranglement pour le transport dans le nord du Togo.

Le 24 avril, président Gnassingbé a inauguré le nouveau centre de services administratifs pour les ministères de l'éducation, de la santé et de l'agriculture dans la région de Lomé II, près du nouveau bureau présidentiel, construit par le Shanghai Construction Group pour environ 31 millions de dollars. Le 18 novembre, l'[Université de Lomé](#) a lancé une nouvelle Faculté d'études de la langue chinoise en collaboration avec l'[Institut Confucius](#). Ces derniers avaient déjà formé des milliers d'étudiants en langue chinoise au cours de la dernière décennie, la plupart d'entre eux ayant depuis travaillé comme interprètes ou traducteurs au Togo et dans les pays voisins. Ses services répondent à une demande croissante. Pour le premier semestre de l'année académique 2019, environ 600 étudiants se sont inscrits à l'Institut, contre 300 inscriptions cinq ans plus tôt. Leur forte demande s'explique par un approfondissement des relations Chine-Togo, compte tenu de la présence croissante d'entreprises chinoises qui créent des emplois pour les jeunes étudiants togolais parlant chinois. La faculté de langue chinoise permettra aux étudiants de recevoir des diplômes officiels de licence après avoir suivi avec succès leurs cours de langue chinoise.

Depuis la reprise de la coopération de l'[UE](#) en 2007, la consolidation de l'État et la sécurité régionale étaient au centre de la coopération. Au cours des sept dernières années, l'UE a été le principal partenaire de développement du Togo, lui accordant au total plus de 270 millions d'euros, dont 216 millions d'euros pour la période 2014-2020 du 11e Fonds européen de développement (FED). Les 13 et 14 juin, le premier forum économique Togo-UE, intitulé « Le Rendez-vous des opportunités », s'est tenu à Lomé, afin de mobiliser des niveaux plus élevés d'investissements privés dans les secteurs prioritaires au Togo. À la fin de l'année (3 décembre), l'UE a déboursé 17 millions d'euros pour l'année en cours dans le cadre de la subvention de l'UE de 33 millions d'euros pour 2019-2020 afin de soutenir le PND. En outre, la quasi-totalité des projets de développement régionaux de l'UE en Afrique de l'Ouest ont bénéficié au Togo, directement ou indirectement. Ainsi, le projet de réserve alimentaire régionale (56 millions d'euros) était particulièrement intéressant, car deux de ses quatre composantes (34,5 millions d'euros au total) ont été mises en œuvre par l'Agence régionale pour l'alimentation et l'agriculture (ARAA, l'agence alimentaire de la [CEDEAO](#)) basée à Lomé. Le 24 juin, la chambre de commerce Togo-UE (EUROCHAM-Togo) présidée par Charles Kokouvi Gafan, le PDG de la tristement célèbre société Bolloré Transport & Logistics Togo, a été officiellement lancée. Le 13 avril déjà, [Tony Blair](#), ancien Premier ministre du Royaume-Uni de 1997 à 2007, avait été engagé comme coach du président Gnassingbé pour consulter le gouvernement dans la réalisation des objectifs du PND.

Outre l'UE, la France et l'Allemagne étaient les principaux partenaires bilatéraux du Togo en raison de leurs liens historiques avec leur ancienne colonie. Pourtant, les relations commerciales avec la France au cours des dernières années sont restées, bien que plus importantes qu'avec l'Allemagne, inférieures au commerce extérieur de la Chine avec le

Togo<sup>6</sup>. Les relations privilégiées de longue date entre la **France** et le Togo ont été confirmées par le soutien de la coopération militaire française. Le 5 février, le matériel pédagogique du Centre de formation aux opérations de maintien de la paix (CEOMP) a été remis. Le centre, créé en 2008, a pour mission de préparer les contingents togolais avant leur déploiement dans les opérations de maintien de la paix. 1,400 soldats togolais servent en permanence sous le casque bleu de l'ONU à la [MINUSMA](#) et à la [MINUAD](#) principalement. Le 22 mars, un nouveau parcours du combattant pour les élèves officiers de l'école nationale des sous-officiers de Témédja (ENSO-T ; camp Témédja situé à 200 kilomètres au nord de Lomé) a été mis en place, pour compléter la contribution française pour le perfectionnement de cette école, créée il y a 5 ans dans le cadre de la coopération franco-togolaise en matière de défense.

Selon un sondage d'[Afrobaromètre](#) sur le [franc CFA](#), la devise très critiquée des huit États membres de l'UEMOA, qu'est publié le 13 Février, deux Togolais sur trois estiment que le F CFA devrait être remplacé. 66 % ont répondu que « la monnaie profite plus à la France qu'aux membres de la zone franc comme le Togo ». Les plus riches et les plus éduqués parmi les personnes interrogées étaient les plus hostiles à la monnaie néocoloniale (73 %). Ainsi, les huit pays d'Afrique de l'Ouest de l'UEMOA ont adopté, lors d'une réunion de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ([CEDEAO](#)) en Novembre, une proposition visant à retirer leurs réserves de devises de la banque centrale française, ce qui a suscité des réactions controversées. Cette proposition est le résultat d'une longue controverse sur le franc CFA, qui est réputé d'être mal adapté et de plus en plus **anachronique**, et sévèrement condamné comme héritage néocolonial par des (anciens) fonctionnaires africains de renommée internationale et des critiques du franc CFA, dont le Togolais [Kako Nubukpo](#), ex-officier à la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et ancienne ministre togolaise. En juillet déjà, les dirigeants de la sous-région avaient adopté une proposition visant à introduire une monnaie unique, appelée « *éco* », pour toute la région d'ici 2020. Dans une première phase, les pays ayant leur propre monnaie (Gambie, Ghana, Guinée, Nigeria et Sierra Leone) doivent lancer l'*éco*. Dans un deuxième temps, les huit pays membre de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) qui ont en commun le franc CFA (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Togo, Niger, Bénin et Guinée-Bissau) suivront. Bien que ces huit pays d'Afrique de l'Ouest aient accédé à l'indépendance, il y a des années, ils ont continué à placer leurs réserves de change auprès de la banque centrale française. Ils ont maintenant décidé de placer les réserves auprès de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest, basée au Sénégal. Le Ghana, qui avait exprimé sa détermination à rejoindre l'*éco* le 29 Décembre, bien qu'il n'appartienne pas à la zone CFA, mais possède sa propre monnaie, le [cedi](#), a exhorté les membres de l'UEMOA à abandonner un projet d'ancrage à l'euro.

Par ailleurs, le ministre togolais des affaires étrangères, [Robert Dussey](#), avait été choisi en 2019 comme négociateur en chef des [ACP](#) pour les négociations de l'après-[Cotonou](#) en 2020. Il est considéré par beaucoup à Bruxelles comme un allié de Paris.

La **coopération allemande** au développement avec le Togo, qui a repris fin 2012, se poursuit dans les domaines prioritaires suivants : la décentralisation et la bonne gouvernance, le développement rural et l'agriculture, ainsi que le développement économique durable, en mettant l'accent sur la formation professionnelle et l'emploi des jeunes. Dans le cadre de ces programmes, la promotion des processus de décentralisation au Togo (ProDeGoL) s'est

---

<sup>6</sup> Selon les dernières statistiques commerciales disponibles, les exportations bilatérales du Togo vers la France se sont élevées à 17,65 millions de dollars US (2017), 23,28 millions de dollars US (2018) et 125,6 millions de dollars US (2019), et ses importations à 175,61 millions de dollars US (2017). Les importations du Togo en provenance d'Allemagne se sont élevées à 57,58 millions de dollars EU, ses exportations à 7,07 millions de dollars EU (ITC Trade-Map, 2020).

poursuivie en raison des élections locales du 30 juin. Par ailleurs, un projet d'appui à l'amélioration de la compétitivité de la filière ananas au Togo a été lancé à Adangbé le 17 janvier, cofinancé par l'Allemagne et l'UE pour respectivement 1,25 et 4,7 millions d'euros sur quatre ans. Les dernières négociations intergouvernementales sur la coopération au développement ont eu lieu à Lomé en mars. L'été suivant, un Forum économique Togo-Union européenne s'est tenu à Lomé. Depuis 2012, les engagements de la coopération allemande au développement se sont élevés à 181,4 millions d'euros. En outre, l'aide au développement de l'Allemagne participe à des programmes sous-régionaux comme le [Pool énergétique ouest-africain](#), notamment la réhabilitation de la [centrale hydroélectrique de Nangbeto](#), la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité. Cependant, le développement par le commerce bilatéral, selon l'appel néo-libéral au « commerce, et non à l'aide », était encore insignifiant<sup>7</sup>.

Malgré le peu d'attention que le président Trump a porté jusqu'à présent à l'Afrique, le secrétaire adjoint du Bureau des affaires africaines du département d'État américain, Tibor Nagy, a confirmé le 12 Août l'engagement des États-Unis en faveur du commerce et des investissements en Afrique<sup>8</sup>. Ceci, cependant, juste au passage, lors du Forum de l'[AGO](#) (African Growth and Opportunity Act) à Abidjan. Les **États-Unis** avaient déjà réagi le 5 octobre 2018 à l'influence économique et politique croissante de la Chine en Afrique, notamment à l'initiative chinoise « Ceinture et la Route », en adoptant la [loi "Better Utilisation of Investments Leading to Development" \(BUILD\)](#). Il est destiné à financer des projets de développement (pour environ 60 milliards de dollars) dans des pays favorisés. Parallèlement à la stratégie de l'UE en matière de connectivité, la loi BUILD signifie que les pays africains pourraient désormais bénéficier de plusieurs pools d'aide au développement grâce à la concurrence américano-sino-européenne. Pourtant, cette poussée de la « concurrence mondiale en matière d'aide » ne s'est pas limitée aux États-Unis. Des pays comme l'[Inde](#), les [États arabes du Golfe persique](#), la [Turquie](#) et <sup>9</sup>[la Russie ont](#)<sup>10</sup> également pris part à la course. L'Inde, elle aussi, comptait parmi les principaux partenaires commerciaux du Togo. Le commerce bilatéral total pour la période 2018-2019 s'est élevé à 998 millions de dollars US (les importations du Togo s'élèvent à 694 millions de dollars US, les exportations à 304 millions de dollars US). Ainsi, le commerce extérieur du Togo avec l'Inde était à peu près au même niveau que celui avec la Chine.<sup>11</sup>

Du 23 au 24 Octobre, Faure Gnassingbé et sa délégation ont participé au tout premier sommet Russie-Afrique à [Sotchi](#), en Russie, pour attirer les investissements pour le PND 2018-2022.

---

<sup>7</sup> Le total des exportations bilatérales du Togo vers l'Allemagne s'est élevé à 3,69 millions de dollars US (2016), 2,77 millions de dollars US (2017) et 7,06 millions de dollars US (2018) et ses importations à 48,99 millions de dollars US (2016) et 50,63 millions de dollars US (2017).

<sup>8</sup> Le commerce bilatéral avec le Togo s'est élevé à 15,32 millions de dollars US (2017), 13,78 millions de dollars US (2018) et 13,70 millions de dollars US (2019) pour les exportations du Togo vers les États-Unis et à 32,46 millions de dollars US pour ses importations en 2017.

<sup>9</sup> Le commerce extérieur de la Turquie avec le Togo était à peu près au même niveau que celui de la Russie. Les exportations du Togo vers la Turquie se sont élevées à 12 millions de dollars (2017), 17 millions de dollars (2018) et 11 millions de dollars (2019), ses importations à 27 millions de dollars (2017).

<sup>10</sup> Les importations du Togo en provenance de Russie se sont élevées à 48,53 millions de dollars (2016) et 30,10 millions de dollars (2017), et les exportations à 5 millions de dollars chacune pour 2016 et 2017.

<sup>11</sup> Les importations du Togo en provenance de l'Inde se sont élevées à 48,29 millions de dollars (2016), 57,53 millions de dollars (2017) et ses exportations à 132,26 millions de dollars (2016), 145,54 millions de dollars (2017) et 282,70 millions de dollars (2018).

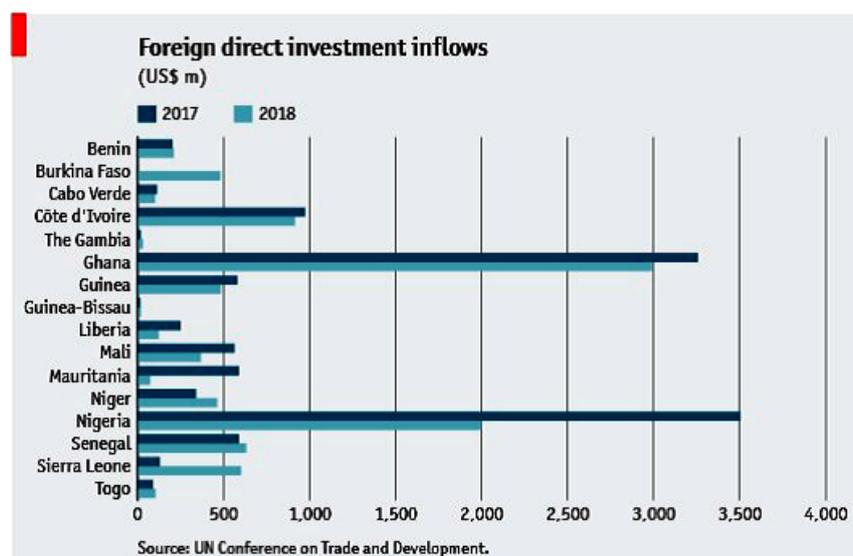
## Développements socio-économiques

Selon la dernière enquête nationale sur les entreprises menée par l'Institut national de la statistique (INSEED) en janvier et mars 2018, publiée le 24 juin 2019, plus de 85 % des entreprises togolaises opèrent dans le [secteur informel](#). La région de Lomé a accueilli de loin le plus grand nombre d'entreprises (63,4 %), la région [Plateau](#) arrivant loin derrière (10,1 %), la région [Maritime](#) (hors Grand Lomé) (8,3 %), [Kara](#) (6,8 %), la région [Centrale](#) (6 %) et la [région des Savanes](#) (5,4 %). Par conséquent, les chiffres officiels suivants sur la croissance et le développement économique doivent être interprétés avec prudence, car une grande partie des activités du secteur informel n'est pas enregistrée.

Le 19 septembre, le gouvernement à Lomé a adopté la loi de finances pour la gestion de 2019 qui a porté le **budget national** à près de 2,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,8 %. Une loi de finance rectificative, gestion 2019, a permis au gouvernement de réajuster les prévisions de dépenses en fonction des recettes initialement prévues. Elle était prévue à 1 501,9 milliards de F CFA (2,524 milliards de dollars US) contre 1 461 milliards de F CFA (2,455 milliards de dollars US) dans la loi de finance initiale. En outre, selon le gouvernement, la mise en œuvre du PND a nécessité la modification de certaines dispositions du code général des impôts. Pour la période 2018-2020, le PND était basé sur trois axes avec un coût total de 8,3 milliards de dollars US, dont 65% devaient être mobilisés auprès du secteur privé.

Dans son rapport de fin de mission, publié le 19 Décembre, le [FMI](#) a attesté au gouvernement togolais une **reprise économique** ferme, avec une croissance économique estimée à 5,3 % en 2019, contre 4,9 % en 2018, et probablement 5,5 % en 2020. En outre, le FMI a confirmé une **réduction** significative **du déficit budgétaire et de la dette publique**, qui est passée de 43,2% du PIB fin 2011 à 77 % du PIB fin 2018, mais qui reste supérieure au stock maximum de la dette publique de 70 % du PIB recommandé par l'UEMOA. Toutefois, la réduction du déficit budgétaire est limitée en raison de la situation sociopolitique toujours tendue, ce qui justifiera également une augmentation des dépenses de sécurité.

Le FMI a confirmé que les **réformes structurelles** progressent, notamment la création et l'harmonisation des numéros d'identification fiscale, les téléprocédures pour réduire les coûts de mise en conformité, les dépôts provisoires pour garantir la collecte des recettes, les contrôles internes contre la corruption et la réduction des exonérations fiscales. Le FMI a en outre souligné qu'un avis de pré-qualification pour la privatisation des deux banques publiques, qui avait été retardé pendant des décennies, avait été annoncé dans les médias internationaux et que le processus de pré-qualification était en cours. Il a souligné qu'il était essentiel de finaliser les réformes de ces deux banques publiques afin de préserver la stabilité financière et de minimiser les risques pour le budget de l'État, étant donné que les prêts non-performants dans le secteur bancaire restent élevés. Enfin, le FMI a salué les progrès réalisés dans l'amélioration de l'environnement des affaires, comme le prouvent les derniers [indicateurs de Doing Business](#), selon lesquels le Togo se classe parmi les pays les plus réformateurs du monde, bien qu'il reste bien en deçà de ses pairs de la région UEMOA. Cela pourrait limiter la capacité du Togo à attirer suffisamment d'IDE, ce qui pourrait inciter le gouvernement à recourir à nouveau au développement des infrastructures financé par la dette. Le déficit serait financé par les IDE et les prêts extérieurs. La corruption généralisée et les préoccupations concernant la protection des droits de propriété pourraient aggraver ces problèmes.



*Economist Intelligence Unit, Londres, EIU, 3/19, p. 26*

Du 4 au 17 décembre, la délégation du FMI a discuté avec les autorités togolaises de la sixième et dernière revue du programme soutenu par la **facilité de crédit élargie** (ECF) du FMI. Ils ont conclu que la croissance était principalement tirée par la demande intérieure, tandis que certains secteurs d'exportation montraient des signes de faiblesse. Selon les dispositions en vigueur à la fin septembre, le crédit au secteur privé a augmenté de 3,6 % par an, et l'inflation s'est élevée à 0,4 % par an. L'assainissement budgétaire, qui avait commencé en 2017, est resté soutenu, le déficit budgétaire global étant estimé à 2,2 % du PIB.

Le Togo a également rejoint l'initiative « [Compact with Africa](#) » (CwA) du G20. Toutefois, pour de nombreux investisseurs potentiels, les pays comme le Togo sont trop petits pour présenter un quelconque intérêt. Selon la base de données PPI (mai 2019), le Togo n'a reçu aucun financement privé étranger pour ses infrastructures après le lancement de l'CwA.

Le 21 octobre, le ministre de l'Économie et des finances, Sani Yaya, a déploré les structures d'investissement à haut risque opérant illégalement au Togo et leur a ordonné de cesser immédiatement leurs activités. Selon lui, ces structures de collecte de fonds rassemblent irrégulièrement des fonds auprès du public contre des titres de participation ou d'investissement, en promettant des rendements allant jusqu'à 360 % de la mise initiale et des taux d'intérêt annuels d'environ 90 % sur les investissements. Cela pourrait également compromettre les 200 initiatives formelles de [microfinance](#), avec environ 500 points de service dans tout le pays. Ces initiatives ont été soutenues par l'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance du Togo (APIM-Togo) qui a été créée en 2004 pour promouvoir le développement de l'industrie de la microfinance au Togo. En octobre, le gouvernement a interdit sept structures de microfinance.

Le 26 mars, le gouvernement a lancé un projet de deux ans (janvier 2019 - décembre 2020) « pour la promotion des droits à la santé sexuelle et à l'intégration locale des réfugiés et de la population », financé par l'aide allemande à hauteur de 500 000 €. Le projet, basé sur une initiative de l'Association togolaise pour le bien-être de la famille (ATBEF), visait à rechercher une solution durable pour les réfugiés et les populations d'accueil au Togo par leur intégration socio-économique, en travaillant au renforcement des mécanismes d'intégration locale, de soins de santé et de protection des réfugiés. Il s'est concentré sur cinq localités de la région Maritime qui comptent 3 128 réfugiés et 9 500 membres des communautés d'accueil.

En août, le gouvernement a exproprié plus de 10 000 hectares dans la vallée inondable du fleuve [Zio](#) (au nord de Lomé) afin de protéger la population contre les effets néfastes des inondations récurrentes, comme celles qui ont eu lieu lors des fléaux de 2008, 2010, 2012. La zone avait déjà été classée comme « zone non bâtie » par le Plan directeur et d'urbanisme (PDU) de Lomé en 1981. Mais les populations ont continué à y ériger des habitats précaires, soumis à des inondations récurrentes. Sur 340 hectares de la zone, le projet de développement rural de la plaine de Djagblé était en cours de réalisation.

Le bilan de la campagne de [transhumance](#) 2019, présenté lors d'une conférence les 16 et 17 décembre à [Blitta](#), a révélé que pour la période de transhumance 2019, il n'y avait pas eu de conflits meurtriers comme en 2018 et 2017, mais seulement huit incidents mineurs. Au total, 10 370 têtes de bétail ont été enregistrées pour une collecte d'impôts de 56 548 000 F CFA (86 206 €).

**Les exportations illicites d'or africain ont été mises en lumière** le 29 mai. Bien qu'il n'y ait pratiquement pas de production nationale d'or au Togo, ce pays a été classé septième source d'exportation d'or vers les Émirats arabes unis (EAU), ce qui indique un important mouvement transfrontalier illicite d'or, probablement en provenance du Ghana, une source clé d'or pour les EAU, y compris l'exploitation minière illégale.

La liberté économique, telle que mesurée par l'[indice de liberté économique 2019](#) de la Heritage Foundation, s'est légèrement améliorée de 2,5 points pour atteindre 50,3, faisant de son économie la 158e plus libre de l'indice 2019. Cela est dû à l'amélioration de la santé fiscale et à l'augmentation des scores pour la charge fiscale et les droits de propriété. Le Togo se classe 35e sur 47 pays de la région de l'Afrique subsaharienne, et son score global est inférieur aux moyennes régionales et mondiale. En bref, la liberté économique du Togo est restée, elle aussi, dans l'ensemble, « essentiellement non libre ».

## Bibliographie :

- AfDB (2020): [Togo – African Economic Outlook](#). Abidjan: African Development Bank
- Afrobarometer (2019): [Togo](#). Accra
- Amnesty International (AI) (2020) : [Togo](#). Lomé
- Bellamy, Richard & Alex Warleigh (1998): [From an ethics of integration to an ethics of participation: Citizenship and the future of the European Union](#). *Millennium*, 27 (3): 447-468
- Blédé, Barthélémy & André Diouf (2016): [Togo's maritime challenges: Why security remains a major issue](#). *Pretoria*: Institute for Security Studies, ISS, West Africa Report, Issue 18, August 2016
- Breuer, A et al. (2017) : [Decentralization in Togo. The Contribution of ICT-Based Participatory Development Approaches to Strengthening Local Governance](#). Bonn: DIE, Discussion Paper 6/2017
- CNDH (2019) : [Rapport d'activités - Exercice 2018](#). Lomé : Commission Nationale des Droits de L'Homme
- CVJR (2012): [Rapport final. Lomé: Commission Vérité, Justice et Réconciliation](#) (CVJR)
- CIVICUS (2006): [A diagnostic study of Togolese Civil Society](#). Lomé : CIVICUS World Alliance for Citizen Participation
- Damome, Étienne (2018): [Religions and media in Ghana and Togo](#). *Revue Francaise des Sciences de l'Information et de la Communication*. vol. 13, 2018
- Dourma, Narcisse Marwanga (2018): [L'indépendance de la Justice pénale au Togo aux prises avec les pesanteurs socio-politiques](#). ResearchGate
- EIU (2020): [Democracy Index 2019](#). London: Economist Intelligence Unit
- Eisenbeiß, Silke Astrid & Felix Brodbeck (2014): [Ethical and unethical leadership: A cross-cultural and cross-sectoral analysis](#). *Journal of Business Ethics*, 122 (2): 343–359
- FES (2018): Togo 2017. [Barometre des medias Africains. Première analyse locale du paysage médiatique en Afrique](#). Windhoek: Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)
- Freedom House (2020): [Freedom in the world – Togo - 2019](#). Washington D.C.
- Golup, S.S. (2012): [Entrepôt trade and smuggling in West Africa: Benin, Togo and Nigeria](#). *The World Economy*, 35 (2012) 9:1139–1161
- Helliwell, J., Layard, R., & Sachs, J. (2019). [World Happiness Report 2019](#). New York: Sustainable Development Solutions Network.
- Heritage Foundation: [2019 Index of Economic Freedom \(2019\): Togo](#). Washington DC
- Mo Ibrahim Foundation (2020): [African Governance Report 2019](#). London: Mo Ibrahim Foundation
- IMF (2018): [Togo – Country report](#). IMF Country Report No. 18/362, Washington D.C. December 2018
- IMF (2019): [IMF Staff Completes Review Mission to Togo](#). Lomé: 18 December, 2019

- Kohnert, Dirk(2019): [No change in sight - Togo's Political and Socio-Economic Development \(2017-2019\)](#) [Author's extended and up-dated version of 'BTI 2020 – Togo Country Report' ], MPRA-research-paper.No. 91534
- Morency-Laflamme, Julien (2017): [A question of trust: military defection during regime crises in Benin and Togo](#), Democratization, DOI: 10.1080/13510347.2017.1375474
- PNUD (2007): [Profil de la pauvreté et de la vulnérabilité au Togo](#). Version 2, Lomé : UNDP/PNUD
- PNUD (2008): [Etude - Diagnostic sur la société civil au Togo. Rapport final](#). Lomé : UNDP/PNUD
- REDD+Togo (2018) : Etude sur les causes et conséquences de la déforestation et la dégradation des forêts au Togo et identification des axes d'intervention appropriés. Lomé : République Togolaise, 30.03.2018
- REDD+Togo (2018) : [Etude sur les causes et conséquences de la déforestation et la dégradation des forêts au Togo et identification des axes d'intervention appropriés](#). Lomé : République Togolaise, 30.03.2018
- Tcham, Badjow (2010): [Regionalisme et histoire: La perceptions de la question Nord/Sud dans l'histoire des Togolais](#). In: GOEH-AKUE, N. A. & N. L. GAYIBOR (eds.) (2010): HISTOIRES NATIONALES ET/OU IDENTITES ETHNIQUES. UN DILEMME POUR LES HISTORIENS AFRICAINS ? Presses de l' UL /l'Harmattan, Paris-Lomé, 2010: 193-210
- TI (2019): [Corruption Perceptions Index 2019](#), Berlin: Transparency International
- UNHRC (2016): [Togo - National report](#) submitted in accordance with paragraph 5 of the annex to Human Rights Council resolution 16/21\*. Working Group on the Universal Periodic Review. Twenty-sixth session. 31 October-11 November 2016. United Nations - Human Rights Council (OHCHR)
- UNHRC (2017): [Outcome of the universal periodic review: Togo](#). New York: UN Decision adopted by the Human Rights Council on 16 March 2017. 34/101.A/HRC/DEC/34/101
- US-Department of State (2015): [2014 trafficking in persons report – Togo](#). Washington: June 2014
- US-Department of State (2018): [Togo 2017 – International religious freedom report](#). Washington.
- World Bank (2019): [Doing business 2019. Togo](#). Washington D.C.
- World Bank (2020): [Doing Business 2020 : Comparing Business Regulation in 190 Economies - Economy Profile of Togo](#). Washington D.C., World Bank
- [World Database of Happiness](#) (2017). Ruut Veenhoven, Erasmus University Rotterdam, Happiness Economics Research Organization